

LES ÉTATS OUEST-AFRICAINS FACE À LA MONTÉE DU TERRORISME : DE LA CHUTE DE KADHAFI AU DERNIER COUP D'ÉTAT MILITAIRE AU BURKINA-FASO (2011-2022)

Hyacinthe Digbeugby BLEY

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire

Hyacinthebley20017@gmail.com

Résumé : La disparition de Mouammar Kadhafi le 20 octobre 2011, après une intervention militaire étrangère, marque la fin de la quiétude de la région ouest-africaine, qui désormais est en proie au terrorisme. Ces violences terroristes au sahel ont d'abord frappé le Mali, et se sont étendues au Burkina-Faso et au Niger voisins, menaçant désormais les États du golfe de Guinée. Le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo font ainsi face à la menace de combattants du groupe État Islamique (EI) et d'Al Qaïda, implantés au Niger et au Burkina-Faso, et qui multiplient désormais les attaques sur leurs territoires. Et l'inquiétude grandit quant à de possibles recrutements locaux au sein de ces pays. Face à cela, les populations de certains pays de la sous-région ouest-africaine réclament l'avènement de nouveaux régimes capables de faire face à la montée de ces violences djihadistes. Elles sont soutenues par des jeunes militaires officiers qui profitent de la vulnérabilité des gouvernements pour perpétrer des coups d'État. Le Mali et le Burkina-Faso illustrent bien cet état de fait.

A travers cet article, nous faisons ressortir les causes de la montée en puissance du terrorisme après la mort de Kadhafi dans les Etats ouest-africains d'une part et d'autre part la réaction de ces Etats pour inhiber ce phénomène.

Mots clés : Montée du terrorisme, Kadhafi, coup d'Etat militaire, Burkina-Faso, djihadistes,

WEST AFRICAN STATES FACED WITH THE RISE OF TERRORISM: FROM THE FALL OF GADHAFI TO THE LAST MILITARY COUP IN BURKINA FASO (2011-2022)

Abstract

The disappearance of Muammar Kadhafi on October 20, 2011, after a foreign military intervention, marks the end of the tranquility of the West African region, which is now plagued by terrorism. This terrorist violence in the Sahel first hit Mali, and spread to neighboring Burkina Faso and Niger, now threatening the Gulf of Guinea states. Benin, Côte d'Ivoire, Ghana and Togo are thus facing the threat of fighters from the Islamic State (IS) group and Al Qaeda, established in Niger and Burkina Faso, and who are now increasing their attacks on their territory. And concern is growing about possible local recruitment within these countries. Faced with this, the populations of certain countries in the West African region are calling for the advent of new regimes capable of coping with the rise in jihadist violence. They are supported by young military officers who take advantage of the vulnerability of governments to perpetrate coups. Mali and Burkina Faso are good examples of this fact. Through this article, we highlight the causes of the rise of terrorism after the death of Kadhafi in West African States on the one hand and on the other hand the reaction of these states to inhibit this phenomenon.

Keywords : Rise of terrorism - Kadhafi - military coup - Burkina Faso - Jihadists

Introduction

Les régions du Nord de plusieurs Etats de l'Afrique septentrionale sont en guerre depuis 1963, quasiment depuis l'indépendance. L'origine de ce long conflit est que la colonisation avait rassemblé nomades et sédentaires dans les mêmes limites administratives internes à l'AOF (Afrique occidentale française). Avec les indépendances, ces dernières devinrent frontières d'Etats à l'intérieur desquels les nordistes furent soumis aux sudistes. Sur ce terreau fertile se développèrent les trafics de toutes sortes, puis l'islamisme.

Les Touaregs (ou Imazighen), qui sont à l'origine des violences dans cette partie de l'Afrique, sont les Berbères nomades. Ils apparaissent aujourd'hui comme des victimes de la décolonisation de l'Afrique de l'Ouest puisque leur peuple, évalué à un peu moins de deux millions d'âmes a été éclaté entre cinq Etats nés des indépendances : l'Algérie, le Mali, le Niger, la Libye et le Burkina-Faso. Devenus étrangers dans des pays qui n'étaient pas les leurs, ces hommes des espaces infinis durent accepter de voir leurs axes de transhumance barrés par des frontières de circonstance dont le tracé avait été décidé sans eux et parfois même contre eux. Ils furent également contraints d'accepter de voir leurs enfants scolarisés dans la langue de leurs nouveaux maîtres. De plus, afin de ruiner leur mode de vie fondé sur la transhumance pastorale, les Etats issus de la décolonisation décidèrent de les sédentariser de force par la saisie des chameaux et par la confiscation des troupeaux. Face à cette situation, ils n'ont qu'un seul choix à faire qui est celui du recours à la violence par des actes de terrorisme afin de se faire entendre.

Malgré ces manifestations terroristes, les Touaregs se replient en Libye où ils se sentent mieux et bien intégrés, cela grâce à l'accueil et la prise en charge que leur a accordé le colonel Mouammar Kadhafi. Il avait un projet qui était l'union des peuples du Grand Sahara, et il avait courtisé les Touaregs pour en faire des alliés, leur permettant même l'usage des prénoms autres que ceux d'origine arabe, ce qui était pourtant interdit en Libye (Badi, 2010, p. 13). Cette politique a commencé en 1981 avec le discours d'Oubari à la suite duquel la Libye ouvrit des camps destinés à la formation militaire des Touaregs. Au mois d'Août 2008, lors de la réunion d'Oubari, le colonel Kadhafi leur avait demandé d'abandonner la lutte armée, de lutter contre le terrorisme et le trafic de drogue et d'intégrer les institutions de leurs Etats respectifs. Ce changement de politique était total car il avait déclaré alors que la création d'un État touareg était impossible, le seul État touareg existant étant la Libye où ils étaient invités à s'établir (Badi, 2010, p. 20). La disparition de Mouammar Kadhafi, le 20 octobre 2011, rend la liberté à ces Touaregs qui s'étaient réfugiés en Libye après l'échec de leurs derniers soulèvements. N'ayant plus de terre d'asile depuis octobre 2011, on assiste la montée en puissance du terrorisme dans certains Etats ouest-africains entraînant des coups d'Etats. Le dernier en date est celui du Burkina-Faso le 30 septembre 2022. Pour inhiber cette situation qui met sur le qui-vive tout le territoire ouest-africain, les chefs d'Etats et de gouvernements au sein des organisations sous régionales vont réagir.

Quelle est alors la réaction des États ouest-africains face au terrorisme ? De cette question nodale, découlent des questions subsidiaires suivantes : Quels sont les facteurs explicatifs de la montée du terrorisme dans cette zone ? Comment les États ouest-africains comptent freiner ce fléau ?

L'objectif de cette étude est de montrer les causes de la montée du terrorisme dans les États ouest-africains et de présenter les moyens de lutte de ces États sous régionaux. Pour ce faire, nous avons consulté un certain nombre d'ouvrages et de journaux qui abordent d'une manière ou d'une autre cette thématique. Nous avons également eu recours aux enquêtes orales sous le sceau de l'anonymat pour compléter les informations inédites et des pistes de réflexion. Aussi la confrontation de ces documents et la critique historique ont permis d'avoir des informations authentiques pour mener à bien cette étude.

Pour une meilleure approche de notre analyse, la démarche s'articule autour de deux axes. La présentation des facteurs explicatifs et les caractéristiques du terrorisme dans cette zone constituent le premier axe. Le second volet de notre raisonnement met en exergue la réponse des États ouest-africains face à la montée du terrorisme.

Le terrorisme est-il certain de devenir le principal type de conflit en Afrique de l'Ouest ? Avec la récente recrudescence des attaques terroristes sur le continent, c'est une question que beaucoup d'observateurs se posent. Depuis un moment, des pays africains tels que le Burkina-Faso, le Mali, le Nigeria, etc., ont subi des attaques terroristes qui ont fait des milliers de victimes parmi la population civile, (Gberie, 2016). Ces attentats révèlent un nouveau mode opératoire des assaillants. Apparemment dépourvus d'une base ou d'un réseau de soutien au niveau local de même qu'objectifs stratégiques clairs, ils sont venus d'ailleurs et ont visé des sites touristiques sans liens communs avec le gouvernement ou l'armée, (Gberie, 2016). Les groupes responsables de ces attaques sont embryonnaires : leur seule caractéristique déterminable est qu'ils affichent des tendances à l'islamisme radical. Ils ne respectent ni les frontières politiques, ni les frontières géographiques et sauf peut-être en ce qui concerne les milices chabab en Somalie, ils n'expriment pas de buts politiques clairs pour le pays, (Gberie, 2016). De quelle origine sociale provient ce militantisme meurtrier ? Quels sont les facteurs explicatifs et les caractéristiques de la montée de ce terrorisme en Afrique de l'Ouest ?

1. La montée du terrorisme dans les États ouest-africains : ses facteurs explicatifs et ses caractéristiques

Le terrorisme est le recours illégitime à la violence contre des individus ou des biens afin de contraindre et intimider des États et des sociétés pour des revendications politiques exprimées la plupart du temps en termes sociaux, économiques ou religieux, (Cilliers, 2004, pp. 81-100).

En réalité le terrorisme vise d'abord à terrifier. Son impact effectif n'est qu'un moyen et non une fin. Comme le souligne l'UNESCO, le terrorisme vise à influencer des esprits, ceux des hommes et des femmes qui, par leur action ou au contraire leur

inertie, peuvent avoir une influence quant aux objectifs politiques visés par les terroristes. Ainsi défini, l'on est tenté de savoir les facteurs de ce militantisme meurtrier.

1.1. Les facteurs de la montée du terrorisme en Afrique de l'Ouest

Avant de nous lancer dans l'analyse des facteurs de la montée du terrorisme en Afrique de l'Ouest après la mort de Kadhafi, il est bon de faire un bref historique de ce phénomène qui ne date pas d'aujourd'hui mais qui a pris de l'ampleur dans certains pays de notre zone d'étude, après la mort de Kadhafi. C'est dire que l'idée de conflit violent associé au terme de djihad aujourd'hui a une longue tradition dans l'histoire de l'Afrique de l'Ouest. Indéniablement, sa présence ininterrompue a défini le monde islamique depuis le XVIII^e siècle, du Sénégal, sur la côte atlantique, jusqu'à la corne de l'Afrique, sur les bords de l'océan indien. Historiquement, le djihad a eu un rôle primordial dans la transformation des sociétés et des structures d'Etat dans une grande partie de l'Afrique (Lovejoy, 2015, p. 88).

La disparition du colonel Kadhafi a eu des répercussions tant en Libye qu'à l'extérieur du pays. En Libye, on a assisté à la fragmentation du pays. Par ailleurs, les conséquences de la disparition du colonel Kadhafi se sont faites aussi sentir dans l'ensemble de l'espace sahélo-saharien qui était devenu, depuis 2003 et surtout 2012, une zone d'insécurité majeure, (Moisseron, Belalimat, 2012, pp. 73-90). En effet, pendant la guerre de Libye, tous les Touaregs sans exception ont été accusés par les insurgés et les médias occidentaux comme étant des mercenaires recrutés par Mouammar Kadhafi. Cet alibi est avancé pour dénier aux forces à la solde du régime le soutien des nationaux oubliant ainsi que certains Touaregs d'origine malienne et nigérienne vivaient déjà depuis des décennies dans le pays. L'amalgame a été fait entre ces Touaregs et les recrues enrôlées au Mali et au Niger par des militaires loyalistes motivées par l'appât au gain, (Moisseron, Belalimat, 2012, pp. 73-90). D'après certaines sources,

Le nombre de Maliens qui étaient partis combattre en Libye et qui retournèrent au Nord-mali lorsque la défaite du colonel Kadhafi devint inévitable se monterait à 3 000. Ces troupes étaient lourdement armées (équipement antiaériens, portables, mortiers, matériels de communication), contrairement aux forces armées maliennes qui ne semblent guère plus nombreuses et qui se sont très peu équipées, formées et motivées, (Zoubir et Rozsa, 2012, pp. 1267-1283).

C'est donc à partir de la mort de Mouammar Kadhafi que ces groupes armés vont se disperser dans les pays de l'Afrique de l'Ouest même si le Nigeria était déjà en proie à ce phénomène. Plusieurs pays sont alors sous le projectile de ces terroristes, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Burkina-Faso, le Bénin, etc. quels sont les facteurs qui expliquent la réussite de ces terroristes dans cette partie de l'Afrique ?

La montée du terrorisme en Afrique de l'Ouest peut s'expliquer par plusieurs facteurs. C'est un phénomène pratiqué au nom de la politique, de l'économie, d'une idéologie et/ou plus constamment au nom de la religion. Ainsi la misère, le chômage,

la mauvaise gouvernance des États, le manque de politique attractive et efficiente ont conduit à un désespoir de la population. Cela nous fait penser à un échec de l'Etat. Mieux, l'extrémisme religieux est un facteur explicatif du phénomène terroriste, (Diallo, 2019, p. 2). Cette impuissance de l'État est relevée au cours de nos enquêtes orales à Korhogo, après l'attaque de Kafolo, ville située au Nord de la Côte d'Ivoire à la frontière avec le Burkina-Faso. Ces personnes au nombre de cinq dont trois jeunes entre 26 et 32 ans et deux hommes de 45 et 52 ans sous le sceau de l'anonymat. Il ressort de ces enquêtes que les populations sont livrées à elles-mêmes, et la pauvreté a atteint son paroxysme au point que celles-ci se livrent au premier venu quand celui-ci propose quelque chose de concret. En substance l'un d'eux affirme : « moi, je suis musulman et chez nous les musulmans, nos mamans sont nos dieux, malheureusement je n'ai rien donc si quelqu'un me propose une somme qui puisse me faire grandir devant ma maman je n'hésiterai pas à le rejoindre dans ce qu'il fait¹ ». Un autre de renchérir : « J'ai appris que les djihadistes donnent cinq cent mille francs CFA et une moto à celui qui accepte d'être leur guide dans la zone, moi je n'hésiterai pas si je rencontre une telle occasion² ».

Loin de faire la propagande du terrorisme, ces populations, à travers nos enquêtes, dénoncent ainsi l'échec des États en voie de développement qui ont du mal à remplir pleinement leurs missions régaliennes. Ils peinent à jouer leurs rôles du fait de la multiplicité et de la complexité des problèmes. Dès lors, l'impuissance de l'Etat conduit, voire amplifie le chômage, la misère, la pauvreté, le désespoir et les frustrations. Tous ces facteurs sont soutenus et entretenus par l'injustice, le népotisme, la gabegie financière, bref la mauvaise gouvernance. Ceux-ci favorisent le terrorisme. C'est la raison pour laquelle Jamil tire la sonnette d'alarme : « Si on sème le désespoir, on récolte également la violence³ ». Comme exemple d'impuissance de l'État, on pourrait citer les Touaregs du Nord Mali qui pensent qu'ils sont marginalisés voire discriminés. Ils demandent ainsi d'être associés dans la gestion des affaires publiques (Diallo, 2019, p. 4). Mais il ne faut pas confondre les indépendantistes, les séparatistes aux terroristes. A cela, il faut ajouter des services de sécurité et de renseignements dysfonctionnels. En outre, il faut relever que l'Afrique de l'Ouest est spécifiquement vulnérable du fait de plusieurs raisons. Entre autres, l'instabilité dans la sous-région avec des violences électorales, intercommunautaires, une corruption endémique, etc. C'est ce que mentionne le PNUD dans son rapport de 2011 sur l'indice de développement humain classant 13 pays de la CEDEAO parmi les pays ayant un faible développement humain⁴. En plus des facteurs précités, il faut ajouter la montée de l'extrémisme islamique qui de plus en plus apparaît comme la cause fondamentale du

¹ Entretien réalisé le 15 mai 2021 à Korhogo avec le président des jeunes d'un quartier lors de notre passage pour une consultance sur les violences politiques de 15h à 16h

² Propos d'un habitant, jeune et cultivateur. Entretien réalisé le 15 mai 2021 à Korhogo lors d'une consultance sur les violences politiques de 16h à 17h

³ Jamil, secrétaire général du conseil de coopération du Golf, lors d'un entretien avec la revue « Jeune Afrique intelligent, n°2150 », du 31 mars 2002, P 91.

⁴ Interview réalisé par Guinée 7.com avec M. Mamadou Aliou Barry sous le thème « Terrorisme en Afrique : le regard d'un spécialiste », 4 février 2016.

terrorisme. C'est un phénomène qui tend à adopter une attitude, une idéologie ou une opinion extrême, radicale. Il conduit à des actes agressifs, violents et extrêmes qui entraînent des conséquences désastreuses. C'est ce que Maximilien de Robespierre exprime à travers cette pensée : « de toutes les passions qui peuvent entraîner la volonté de l'homme, il n'en est pas de plus incompatible avec la raison et la liberté, que le fanatisme religieux » (Artari, 2003, p. 71). En Afrique de l'Ouest plusieurs groupes terroristes agissent au nom de l'islam. On peut citer la secte Boko-haram pour qui, « La culture occidentale est illicite », Al-Qaïda, Al-Qaïda du Maghreb Islamique (AQMI), Ansar Dine, etc.

Au total, nous pouvons affirmer que les facteurs explicatifs de la montée du terrorisme peuvent se résumer en deux ordres : l'échec de l'Etat et la montée de l'extrémisme religieux. Comment se manifeste le terrorisme dans cette partie de l'Afrique ?

1.2. La manifestation du terrorisme en Afrique de l'Ouest

Aucun pays n'échappe au terrorisme. Cela est corroboré par des dires de Ban Ki-Moon, l'ex-Secrétaire Général des Nations Unies en ces termes « le terrorisme mâte tous les pays, petits et grands, riches et pauvres. Il prélève un tribut sur des êtres humains de tout âge, de tous revenus, de toute culture et de toute religion »⁵. La violence devient virulente et se manifeste diversement : prises d'otages, attentats terroristes à l'explosifs, terrorisme nucléaire, financement du terrorisme, terrorisme aérien ou maritime, terrorisme contre les personnes jouissant d'une protection internationale, assassinats. Dans notre analyse, nous nous sommes appuyé sur quelques exemples dans notre zone d'étude pour décrire la manifestation du terrorisme.

Au Mali par exemple, des groupes terroristes attaquent régulièrement et indistinctement les forces de défense et de sécurité nationales, les organisations humanitaires et de droits de l'homme, ainsi que les forces internationales amies. Même les femmes, les enfants, les personnes âgées et handicapées, les monuments culturels et historiques ne sont pas épargnés par ces forces terroristes. Tous les efforts de stabilité et de développement sont sapés par la présence et les activités criminelles de ces organisations terroristes, (Konfourou, 2018, pp. 1-2). Selon le rapport de l'Indice Mondial du Terrorisme du 19 mai 2022, les attaques et les décès dus aux activités du Groupe de soutien à l'Islam et aux Musulmans (JNIM) en 2021 ont atteint leurs niveaux les plus élevés depuis l'émergence du groupe en 2007. Le groupe a été responsable de 351 décès en 2021, soit une augmentation de 69% par rapport à 2020, dont environ 59% au Mali et 40% au Burkina-Faso. Les attaques du groupe ont augmenté de 80% entre 2020 et 2021, et la majorité des attaques au Mali étaient dirigées contre l'armée, mais la majorité des victimes étaient des civils, leur nombre ayant plus que triplé entre 2020 et 2021. Ce groupe procède par attaque armée. C'est le cas de l'attaque du 7 août 2022 au

⁵ Déclaration de l'ex-Secrétaire Général des Nations Unies, Ban Ki-Moon en 2007.

Mali dans la ville de Tessit, située dans la zone dite des trois frontières entre le Mali, le Burkina-Faso et le Niger⁶. L'attaque fut revendiquée par des djihadistes.

Selon toujours le rapport de l'Indice Mondiale du Terrorisme du 19 mai 2022, au Burkina-Faso, les incidents terroristes sont passés de 191 à 216 incidents entre 2020 et 2021, soit le plus grand nombre d'attaques depuis le pic de 2019. Les décès liés au terrorisme ont connu la même croissance, augmentant de 11% par rapport à l'année d'avant. Le Burkina-Faso a enregistré le deuxième plus grand nombre de décès en 2021. Plus de la moitié des 732 décès étaient des civils. Au Burkina-Faso c'est le JNIM qui demeure le groupe le plus important, bien qu'il ne soit responsable en 2021 que de 13 attentats ayant fait 207 morts, soit près de cinq fois le nombre enregistré en 2020, selon le même rapport.

Au Nigeria, le nombre d'attaques terroristes a augmenté de 49% entre 2020 et 2021. 75 attaques visaient les forces de l'ordre, les policiers et les gardiens de prison, soit plus d'un tiers de toutes les attaques. On peut citer pèle mèle, la Côte d'Ivoire avec l'attentat de Grand Bassam en mars 2016 qui a fait 19 victimes selon Jeune Afrique.com et celui de Kafolo du 30 avril 2021, de celui de Tougbo du 7 juin 2021 ont fait plusieurs victimes.

Au Bénin, les attaques qui étaient initialement confinés à la frontière entre l'Est du Burkina-Faso et le Bénin, dans les parcs nationaux du W et de la Pendjani dans la région d'Alisori et d'Atacora, s'étendent désormais à d'autres régions. Les incidents se sont multipliés dans les zones peuplées autour des parcs. Selon un rapport récent de Clingendael, des djihadistes liés au groupe GSIM lié à Al-Qaïda, ont repoussé les militaires béninois de la frontière, créant ainsi un vide sécuritaire et prenant le contrôle d'une partie du pays.

Au Niger, selon le rapport précité, la branche ouest-africaine de Daech a dépassé en 2021 en activités le groupe Boko Haram où elle a mené 23 attaques, ayant fait 60% du total des victimes avec un taux de 15,2 morts par attaque, contre 9,4 morts par attaque en 2020, devenant ainsi les attaques de l'Etat Islamique (EI) les plus meurtrières au monde. Au total, les pays ouest-africains sont en proie au terrorisme qui ne fait que monter en puissance. Cela se manifeste à travers des attentats, des prises d'otages, des explosions etc. La région des trois frontières qui comprend les frontières du Mali avec le Niger et le Burkina-Faso, reste la région la plus affectée par les attaques, puisqu'elle a connu plus de 70% des attaques du Mali en 2021, selon le rapport de l'Indice Mondial du Terrorisme du 19 mai 2022. Face à cette menace les États ouest-africains vont s'organiser pour faire face à ce phénomène meurtrier.

2. Les Etats ouest-africains face au terrorisme

Dans cette partie de notre travail, il est question pour nous de relever les conséquences du terrorisme dans les Etats ouest-africains d'une part et d'en dégager les stratégies qui fondent leurs réactions pour inhiber ce fléau d'autre part.

⁶ Cette information est rapportée par un document officiel hissant nominativement les militaires décédés, authentifié mercredi 10 août par plusieurs hauts responsables militaires (Lacroix, 2022)

2.1. Les conséquences du terrorisme dans les États ouest-africains

Le phénomène terroriste entraîne des conséquences désastreuses. Il constitue aujourd'hui, une menace permanente et est à la base de l'insécurité dans cette région de l'Afrique comme partout ailleurs dans le monde. Il est un frein au développement économique des États ouest-africains dont il menace gravement la sécurité et la stabilité déjà mis en mal par les violences politiques. Avec son cortège de morts et de blessés, le terrorisme plonge la population, et même l'État agressé dans une peur quand on sait que nos États ne sont pas bien équipés avec des forces armées sous-formées. À Korhogo lorsque nous interrogeons nos enquêtés, un parmi eux, affirmait : « ici à Korhogo, depuis l'attaque de Kafolo et de Tougbo, nous vivons dans une peur bleue car on ne sait pas si les terroristes sont parmi nous, et quand, et/ou ils vont nous attaquer »⁷. Un autre de renchérir, « Moi quand je vais au champ, quand bien même que les localités sont éloignées de Korhogo, j'ai peur, du coup, je suis obligé de rentrer avant mes heures habituelles⁸ ».

C'est dire que le terrorisme plonge la population dans une situation de peur, d'incertitude qui ne leur permet pas de vaguer sereinement à leurs occupations.

En outre, le terrorisme est un problème crucial dans le monde contemporain en général et en particulier en Afrique de l'Ouest. Non seulement il porte atteinte aux droits de l'homme mais aussi la lutte anti-terroriste n'est pas sans incidence sur ces droits, (Diallo, 2019, p. 6). Les droits de l'homme sont ainsi constamment mis à l'épreuve du terrorisme et de ses corollaires. C'est ce qui explique les difficultés liées à la règlementation du phénomène. Face au terrorisme, plusieurs droits sont mis à l'épreuve pour ne pas dire violés. Entre autres nous pouvons citer le droit à la vie ; le droit à la dignité et à l'honneur ; l'interdiction de la torture, des traitements cruels, inhumains et dégradants ; l'intégrité physique et morale. Face à ces conséquences, quelles réactions des États ouest-africains ?

2.2. La réaction de la sous-région ouest-africaine face à la montée du terrorisme

Pour combattre et inhiber le terrorisme, des solutions s'offrent aux États ouest-africains. Entre autres, la sensibilisation, car dans la plupart des cas le terrorisme est lié à l'inconscience voire l'ignorance. En prenant comme exemple les opérations terroristes effectuées dans le cadre religieux, on peut trouver qu'aucune religion ne prône de tels actes. Ceux qui l'effectuent le font par ignorance de la religion. On parle aujourd'hui du « terrorisme islamiste » alors qu'il n'y a pas plus pacifique que l'Islam, qui signifie paix, (Diallo, 2019, p. 7). Même le djihad⁹ autorisé dans l'Islam n'est en réalité qu'une légitime défense. Si ceux qui opèrent actuellement au Nigeria sous la bannière de Boko Haram, en s'attaquant même aux musulmans, qui sont en train de prier dans les mosquées, savaient que cela est interdit par l'Islam, ils n'allaient pas le faire. A moins qu'ils soient des ennemis de l'Islam qui opèrent sous la couverture de

⁷ Propos d'un chef de famille lors d'un entretien le 16 mai 2021 à son domicile à Korhogo de 11h à 12h.

⁸ Propos d'un de nos enquêtés lors d'un focus group à Korhogo le 17 mai 2021 de 17h à 18h 15 mns

⁹ Guerre sainte au sens étymologique du terme. Mais il peut signifier également un combat noble tel que : la recherche des connaissances et même l'endurance contre la passion humaine.

cette religion. Alors la sensibilisation est l'un des moyens efficaces pour lutter contre le terrorisme. Ainsi, on peut saluer le président du Conseil Supérieur des Imams (COSIM) des mosquées et des affaires islamiques qui a lancé le 19 décembre 2022, une mise en garde face au terrorisme qui frappe aux portes de la Côte d'Ivoire et appelé les communautés musulmanes à rester soudées et unies dans la paix et la cohésion. A l'issue de sa tournée à l'intérieur du pays dans la région du Gôh, qui s'est déroulée du 7 au 11 décembre 2022, le cheikh Aïma Ousmane Diakité a dressé un bilan de ses activités lors d'une conférence de presse qu'il a organisée. Selon le site Koaci.com, « plusieurs thématiques ont été débattues. Notamment la paix et la cohésion sociale dans le respect du droit à la différence et des croyances de chacun à l'instar de nos ancêtres qui nous ont légué en héritage cette Côte d'Ivoire ». Le guide supérieur des Imams de Côte d'Ivoire a, en outre, exhorté à l'éducation de la jeune fille, à une plus grande responsabilité des jeunes et surtout à veiller à la sécurité nationale. Ce dernier aspect a été le point focal de son intervention étant donné que la sécurité nationale « Est l'affaire de tous. Et que chaque citoyen ivoirien a le devoir républicain à y contribuer pour mettre notre pays à l'abri des menaces transfrontalières » a rapporté Koaci.com. Pour le guide, il faut sensibiliser pour combattre ce phénomène dévastateur. Cette perception devait pouvoir interpeller chaque ivoirien à anticiper ce qui pourrait être un danger pour toute la nation. C'est pourquoi il a dit :

Nous nous sommes donnés le devoir d'être dans l'anticipation. Nous passons l'information. Nous sommes à la phase de sensibilisation. Nous avons appris à pratiquer un Islam qui permet aux musulmans de vivre dans toutes les villes, dans tous les villages et campements dans la paix avec les autres depuis plus d'un siècle,

a-t-il fait remarquer. Et d'enchaîner :

Donc des gens ne peuvent pas venir aujourd'hui prêcher un discours pour faire douter les autres. Surtout qu'ils ont d'autres objectifs qui sont liés à d'autres intérêts. Notre rôle est d'appuyer les efforts des institutions républicaines et surtout en donnant le point de vue de l'Islam parce que les gens là disent que c'est au nom de l'Islam qu'ils agissent,

a précisé le Guide religieux faisant allusion aux terroristes.

Au-delà de la sensibilisation, il faut comprendre que les Etats ouest-africains doivent encourager et promouvoir la tolérance religieuse voire l'acceptation mutuelle¹⁰.

En outre, pour combattre le terrorisme, les Etats ouest-africains doivent faire de la bonne gouvernance une réalité¹¹. Elle se caractérise par la redevabilité, la transparence, l'efficacité, la prospective et la primauté du droit. Elle consiste à corriger les tares de la corruption, du détournement des deniers publics. Elle cherche ainsi à assurer un développement participatif et durable en mobilisant les ressources

¹⁰ L'Islam prône la paix et la tolérance. Il n'admet pas l'excès. C'est pourquoi le voisinage occupe une place de choix en Islam.

¹¹ Propos d'un enquêté, enseignant-chercheur à l'Université Félix Houphouët. Entretien réalisé le 25 avril 2023 à son bureau.

nécessaires. Les Etats doivent œuvrer à fournir à leur population les services sociaux de base dont ils ont besoin. Cela permettra de freiner la pauvreté et les frustrations qui sont à la base de la plupart des violences. Ces pays doivent empêcher le recrutement des terroristes dans le rang de la jeunesse, la couche la plus vulnérable, par la mise en place des politiques efficaces. Ainsi, la lutte contre le chômage et la misère est l'une des réponses à la menace terroriste.

Enfin, des solutions politico-juridiques pourraient permettre de combattre le terrorisme. En effet, le Droit International impose à tout Etat de prévenir et de lutter contre le terrorisme au niveau national. Aucun Etat ne doit tolérer des actes terroristes sur son territoire. La résolution 1373 (2001) des Nations Unies, instrument de référence dans la lutte anti-terroriste, impose aux Etats « d'empêcher que ceux qui financent, organisent, facilitent ou commettent des actes de terrorisme n'utilisent leurs territoires respectifs pour commettre de tels actes contre d'autres Etats ou contre les citoyens de ces Etats. C'est ce qui pousse le Conseil de Sécurité à prendre des mesures allant dans le sens de la prévention et de la répression du terrorisme. Pour éviter de tomber dans les travers de la répression, la Commission des droits de l'homme des Nations Unies exige que « toutes les mesures visant à lutter contre le terrorisme doivent être strictement conformes au Droit international, notamment aux normes internationales relatives aux droits de l'homme ». Les groupes terroristes ne considèrent pas les frontières, il est impérieux que les Etats ouest-africains s'engagent dans une collaboration parfaite et sincère pour mieux lutter contre ce phénomène, en échangeant des renseignements, en prenant des mesures coordonnées sur tous les plans et en renforçant leur capacité de prévention.

L'Afrique de l'ouest doit particulièrement réviser son arsenal juridique afin de l'adapter aux nouvelles exigences du terrorisme. Les différents Etats doivent intégrer dans leurs législations internes des dispositions répondant aux multiples facettes de l'infraction terroriste.

Parlant de la collaboration, les Etats ouest-africains se sont rencontrés au Ghana pour discuter des initiatives contre la menace djihadiste le 17 novembre 2022, (Jeune Afrique, 2022).

De ce qui précède, nous retenons que face à la montée du terrorisme, des solutions pour le contrer ou l'inhiber existent. Il suffit d'une volonté politique adéquate de nos Etats ouest-africains, de leur solidarité et de leur efficacité pour éradiquer ce fléau qui ne fait que trop de mal à ces pays.

Conclusion

Depuis quelques années, le terrorisme est en pleine expansion dans le monde et particulièrement en Afrique. L'Afrique de l'Ouest n'est pas en marge de ce phénomène agaçant et désastreux. Il monte en puissance depuis la mort du colonel Kadhafi, l'ex-président de la République de la Libye. Considéré comme le catalyseur de la sous-région du sahel, sa disparition a engendré l'émiettement non seulement de la Libye mais aussi du sahel. Il s'en est suivi l'exportation de la guerre Libyenne dans la région

et même au-delà. Le Mali, le Burkina-Faso, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Nigeria, le Bénin etc...ont subi plusieurs attaques terroristes et de nombreux pays restent sous la menace. Ce terrorisme a engendré des courroux et même des tensions au niveau des populations et des forces armées qui pensent que leurs gouvernants ne font pas suffisamment d'effort pour arrêter la montée en puissance de ce phénomène d'où l'avènement des coups d'Etats dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest. Le dernier en date est celui du Burkina Faso. Mais les militaires au pouvoir n'ont toujours pas réussi à contrer ce fléau qui continue de plonger les populations dans la terreur et la misère.

Dès lors, le phénomène terroriste constitue un frein au développement économique des Etats ouest-africains dont il menace gravement la sécurité et la stabilité. Les attaques terroristes occasionnent des violations massives des Droits de l'Homme, mettent à mal les intérêts économiques, sociaux et culturels des Etats.

Cependant, la porosité des frontières et la pauvreté de ces Etats pris séparément font que cette situation présente de sérieux risques d'embrassement pour tous les pays de la sous-région qui demeurent fragiles et instables. Face à cette situation, il apparaît judicieux voire impérieux, de mener des réflexions dans le cadre de concertation régionale, en vue de mettre en place des mécanismes et un système de sécurité collectif, susceptible de prémunir nos Etats contre les attaques terroristes. Les échanges de renseignements, la prise des mesures coordonnées sur tous les plans et le renforcement de leur capacité de prévention doivent être les maîtres mots de cette solidarité internationale. Ne serait-ce par ces actions que ces Etats arriveront à bout de ce phénomène.

Sources et références bibliographiques

• Sources orales

N°	Nom(s) & Prénom(s)	Age & fonctions	Date et lieu de l'entretien
1	Anonymes	32 ans, président des jeunes d'un quartier	15 mai 2021 à Korhogo à son domicile de 15h à 16h
2		29 ans, habitant et jeune cultivateur	15 mai 2021 à Korhogo dans son quartier de 16h à 17h30
3		52 ans, planteur	16 mai 2021 à son domicile à Korhogo de 11h à 12h
4		45 ans, planteur et leader communautaire	17 mai 2021 de 17h à 18h15 à Korhogo
5		42 ans, enseignant-chercheur à l'Université Félix Houphouët Boigny	25 avril 2023 à son bureau

- **Sources écrites**

Rapport de l'Indice Mondial du Terrorisme. Mesure de l'impact du terrorisme du 19/05/2022

ARTARI Jean, 2003, « Robespierre ou l'impossible filiation », la table ronde, Paris, 71 p

- **Références bibliographiques**

BADI Dida, 2010, « les relations des Touaregs aux Etats. Le cas de l'Algérie et de la Libye », *Note de l'Afrique*, 23 p.

CILLIERS Jakkie, 2004, « L'Afrique et le terrorisme », in *Afrique Contemporaine* n°209, pp. 81-100.

DIALLO Alpha Abdoulaye, 2019, « Réflexion sur la problématique du terrorisme : cas des États de l'Afrique de l'Ouest » in *Guilaw*, le Portail du Droit Guinéen

GBERIE Lansana, 2016, « Le terrorisme éclipse les conflits internes : les pays africains tentent de trouver une solution » in *Afrique renouveau*.

LOVEJOY Paul Ellsworth, 2015, « Les empires djihadistes de l'ouest africain aux XIII^e-XIX^e siècles », in *Revue d'histoire critique*, Vol. 128, pp. 87-103.

MOISSERON Jean Yves & BELAUMAT, 2012, « L'après Kadhafi : nouveaux défis en Libye et au sahel » in *Open Edition Books*, pp. 73-90.

ZOUBIR Yahia & ROZSA. E.N, 2012, « The end of the Libyan Dictatorship : the uncertain Transition », *Third World Quality*, vol 33, n°7, pp. 1267-1283.

Intervention de S.E.M. Issa Konfourou, Ambassadeur, Représentant permanent du Mali auprès des Nations Unies, à l'occasion de l'examen par la sixième commission du point 111 intitulé « Mesures visant à éliminer le terrorisme international », *New York*, le 03 octobre 2018.

La Croix du 10 Août 2022

Jeune Afrique du 18 novembre 2022